

Commune de Labécède-Lauragais

République française

Département de l'Aude

Séance du lundi 27 juin 2022

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 21/06/2022

Présents : 9

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean François POUZADOUX,

Votants: 9

Pour: 9

Présents : Christiane ARIBAUD, Germaine CANDEBAT, Cédric FERRIERE, Florence MARTIN, Jean François POUZADOUX, Romuald ROUGE, Clément ROUX, Flavien VALENSI, Corine WELTMAN

Contre: 0

Secrétaire de séance:

Clément ROUX

Représentés:

Excusés: Laetitia LASSALLE

Absents: Stéphane VITALES

Objet: 2- Coeur de village : approbation du lancement des études de programmation - DE_2022_018

Monsieur le Maire rappelle que le projet d'aménagement du cœur de village mis en route par la municipalité précédente et visant à la réfection complète des espaces publics du village, des rues ainsi que des venelles, avait donné lieu à une étude du CAUE sortie fin octobre 2019 sous la forme d'une fiche-conseil d'aide à la décision.

D'autre part l'ATD avait calculé la surface totale susceptible d'être traitée, aboutissant à un total de 6857m².

Sur demande du Maire l'ATD nous a construit une pré-programmation des études et travaux nécessaires sous forme de proposition à discuter (planning prévisionnel, estimation globale des coûts et chiffrages par phase), discussion entamée en réunion de commission la semaine dernière.

Il s'agit d'un projet à hauteur moyenne de 1 334 390 €HT et variable selon les options choisies, les travaux se dérouleraient en 4 phases, la première phase débutant en 2025 et la dernière se terminant en 2028 dans le meilleur des cas.

Ce projet commencerait par une phase d'études avant travaux qui s'étalerait de juillet 2022 à janvier 2025, dans le meilleur des cas, dont le coût est estimé à 226 251€.

A ce stade l'ATD, dans son rôle d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, attend nos ordres pour réaliser un programme plus détaillé des études et travaux que devra faire réaliser le futur maître d'Œuvre, programme qui serait prêt pour validation avant fin septembre, afin de nous permettre de déposer la demande de subvention correspondant à la première phase courant octobre.

Monsieur le Maire demande au conseil

RF Carcassonne
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/06/2022 011-211101811-20220627-DE_2022_018-DE



- d'approuver le lancement de cette étude de programmation détaillée par l'ATD, étude dont le coût sera de 1440€ HT,

- de l'autoriser à signer les conventions, bons de commande et devis correspondants.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- approuve à l'unanimité le lancement de cette étude de programmation détaillée par l'ATD,

- autorise Monsieur le Maire à signer les conventions, bons de commande et devis correspondants.

le 27 Juin 2022

Le Maire

Jean François POUZADOUX



RF Carcassonne
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/06/2022 011-211101811-20220627-DE_2022_018-DE